

DECRET N°09-202/P-RM DU - 4 MAI 2009,

DETERMINANT LE CADRE ORGANIQUE DE LA DIRECTION
NATIONALE DU GENIE RURAL

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N°94-009 du 22 mars 1994 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation, de la gestion et du contrôle des services publics, modifiée par la Loi N°02-048 du 22 juillet 2002 ;
- Vu la Loi N° 05-013 du 11 février 2005 portant création de la Direction Nationale du Génie Rural ;
- Vu le Décret N°179/PG-RM du 23 juillet 1985 fixant les conditions et procédures d'élaboration et de gestion des cadres organiques ;
- Vu le Décret N° 204/PG-RM du 21 août 1985 déterminant les modalités de gestion et de contrôle des structures des services publics ;
- Vu le Décret N°09-187/P-RM du 4 mai 2009 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la Direction Nationale du Génie Rural ;
- Vu le Décret N°07-380/P-RM du 28 septembre 2007 portant nomination du Premier ministre ;
- Vu le Décret N°09-157/P-RM du 9 avril 2009 portant nomination des membres du Gouvernement ;

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES

DECRETE :

ARTICLE 1^{er} : Le cadre organique (structures et effectifs) de la Direction Nationale du Génie Rural est défini et arrêté comme suit :

Structure/Postes	Cadre/Corps	Catégorie	Effectif/Année				
			I	II	III	IV	V
Direction							
Directeur	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/ Ingénieur des Constructions Civiles	A	1	1	1	1	1
Directeur Adjoint	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/ Ingénieur des Constructions Civiles	A	1	1	1	1	1
Secrétariat							
Chef Secrétariat	Secrétaire Administration/ Attaché Administration	B2/B1	1	1	1	1	1
Secrétaire	Secrétaire Administration/ Attaché Administration/ Adjoint d'Administration	B2/B1/C	4	4	4	5	5
Standardiste	Contractuel	-	1	1	1	2	2
Chauffeur	Contractuel	-	4	4	5	5	5
Planton	Contractuel	-	2	2	2	2	2
Manœuvre	Contractuel	-	1	1	1	1	1
Bureau Accueil, Information et Documentation							
Chef Bureau	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural /Professeur/ Administrateur des Arts Culture/ Journaliste Réalisateur /Administrateur Civil/ Technicien d'Agriculture et Génie Rural/ Maître/Tech Arts et Culture /Assistant Presse et Réalisation /Secrétaire Administration	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargé Communication Information	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural /Professeur/ Administrateur des Arts Culture/ Journaliste Réalisateur /Administrateur Civil/ Technicien d'Agriculture et du Génie Rural/ Maître/Tech Arts et Culture /Assistant Presse et Réalisation /Secrétaire Administ. /Attaché Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2
Chargé Documentation	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural /Professeur/ Administrateur des Arts Culture/Journaliste Réalisateur / Administrateur Civil/ Technicien d'Agriculture et Génie Rural / Maître/Tech Arts et Culture /Assistant Presse et Réalisation /Secrétaire d'Administration /Attaché Administration	A/B2/B1	2	2	2	2	2

Bureau Statistique et Suivi-Evaluation

Chef Bureau	Planificateur/Ingénieur Statistiques/ Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Inspecteur des Services Economiques/Professeur/ Technicien d'Agriculture et du Génie Rural/ Technicien de Statistiques/ Technicien Agriculture et Génie Rural /Tech Travaux de Planification	A/B2	1	1	1	1	1
Chargé Statistique, Suivi-évaluation	Planificateur/Ingénieur de Statistiques/Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Inspecteur des Services Economiques/Professeur/ Technicien d'Agriculture et du Génie Rural/Technicien de Statistiques/Technicien d'Agriculture et Génie Rural / Technicien Travaux de Planification/ Maître	A/B2	2	2	2	2	2
Chargé Programme Etudes	Planificateur/Ingénieur de Statistiques /Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Inspecteur des services Economiques/Professeur / Technicien d'Agriculture et du Génie Rural/Technicien de Statistiques/Technicien Agriculture et Génie Rural/Technicien des Travaux de Planification	A/B2	2	2	2	2	2

Division Aménagements Hydro-Agricoles

Chef de Division	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/Ingénieur des Industries et des Mines/Technicien Agriculture et du Génie Rural/ Technicien des Constructions Civiles	A/B2	1	1	1	1	1
-------------------------	---	------	---	---	---	---	---

Section Etudes et Normes

Chef de Section	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Ingénieur des Industries et des Mines/ Technicien Agriculture et du Génie Rural/ technicien des Constructions Civiles	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de programmes	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Ingénieur des Industries et des Mines/ Technicien Agriculture et du Génie Rural/technicien des Constructions Civiles	A/B2	2	2	3	3	3

Section Suivi de L'Utilisation de l'Eau Agricole							
Chef de Section	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Ingénieur des Industries et des Mines/ Technicien Agriculture et du Génie Rural/technicien des Constructions Civiles	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de programmes	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Ingénieur des Industries et des Mines/ Technicien Agriculture et du Génie Rural/ Technicien des Constructions Civiles	A/B2/B1	2	2	3	3	3
Section Gestion des Marchés et Suivi des Projets et Programmes							
Chef de Section	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Ingénieur des Industries et des Mines/ Planificateur/Inspecteur des Services Economiques/ Technicien Agriculture et du Génie Rural/Technicien Constructions Civiles/ Contrôleur des Services Economiques/Technicien des Travaux de Planification	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargés de programmes	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Ingénieur des Industries et des Mines/ Planificateur/Inspecteur des Services Economiques/ Technicien Agriculture et du Génie Rural/Technicien Constructions Civiles/ Contrôleur des Services Economiques/Technicien des Travaux de Planification	A/B2/B1	2	2	3	3	3
Division Mécanisation Agricole							
Chef de Division	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Ingénieur des Industries et des Mines/ Technicien Agriculture et du Génie Rural/technicien des Constructions Civiles	A/B2	1	1	1	1	1

Section Etudes et Homologation

Chef de Section	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Ingénieur des Industries et des Mines/ Technicien Agriculture et du Génie Rural/technicien des Constructions Civiles	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de programmes	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Ingénieur des Industries et des Mines/ Technicien Agriculture et du Génie Rural/technicien des Constructions Civiles	A/B2	2	2	3	3	3

Section Promotion des Technologies Adaptées

Chef de Section	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Ingénieur des Industries et des Mines/ Technicien Agriculture et du Génie Rural/technicien des Constructions Civiles	A/B2	1	1	1	1	1
Chargés de programmes	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Ingénieur des Industries et des Mines/ Technicien Agriculture et du Génie Rural/Technicien des Constructions Civiles	A/B2	2	2	3	3	3

Division Aménagement du Foncier Rural

Chef Division	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Ingénieur des Industries et des Mines/ Planificateur/ Inspecteur des Services Economiques/ Technicien Agriculture et du Génie Rural/Technicien Constructions Civiles/ Contrôleur des Services Economiques/Technicien des Travaux de Planification	A/B2/B1	1	1	1	1	1
---------------	--	---------	---	---	---	---	---

Section Schémas Directeurs							
Chef de section	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Ingénieur des Industries et des Mines/ Planificateur/Inspecteur des Services Economiques/ Technicien Agriculture et du Génie Rural/Technicien Constructions Civiles/ Contrôleur des Services Economiques/Technicien des Travaux de Planification	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargés de programmes	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur / Ingénieur des Industries et des Mines/ Planificateur/Inspecteur des Services Economiques/ Technicien Agriculture et du Génie Rural/Technicien Constructions Civiles/ Contrôleur des Services Economiques/Technicien des Travaux de Planification	A/B2/B1	2	2	3	3	3
Section Cadastre et Réglementation Foncière							
Chef de section	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Administrateur Civil/Magistrat/Ingénieur des Industries et des Mines/ Planificateur/Inspecteur des Services Economiques/ Technicien Agriculture et du Génie Rural/Technicien Constructions Civiles/ Contrôleur des Services Economiques/Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/ Greffier	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargés de programmes	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Administrateur Civil/Magistrat/Ingénieur Industries et des Mines/ Planificateur/ Inspecteur des Services Econo./ Technicien Agriculture et du Génie Rural/Technicien Constructions Civiles/ Contrôleur des Services Economiques/Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/ Greffier	A/B2/B1	2	2	3	3	3

Division Formation							
Chef de Division	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Administrateur Civil/Magistrat/Ingénieur Industries et des Mines/ Planificateur/ Inspecteur des Services Econo./ Technicien Agriculture et du Génie Rural/Technicien Constructions Civiles/ Contrôleur des Services Economiques/Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration/	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Section Programmes et Modules							
Chef de Section	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Administrateur Civil/Magistrat/Ingénieur des Industries et des Mines/ Planificateur/Inspecteur des Services Economiques/ Technicien Agriculture et du Génie Rural/Technicien Constructions Civiles/ Contrôleur des Services Economiques/Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Administration	A/B2/B1	1	1	1	1	1
Chargés de programmes	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Administrateur Civil/Magistrat/Ingénieur Industries et des Mines/ Planificateur/ Inspecteur des Services Econo./ Technicien Agriculture et du Génie Rural/ Technicien Constructions Civiles/ Contrôleur des Services Economiques/ Technicien Travaux de Planification/Secrétaire d'Admini.	A/B2/B1	2	2	3	3	3
Section Renforcement des Capacités							
Chef de Section	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Administrateur Civil/Magistrat/Ingénieur Industries et des Mines/ Planificateur/ Inspecteur des Services Econo./ Technicien Agriculture et du Génie Rural/ Technicien Constructions Civiles/ Contrôleur des Services Economiques/ Technicien Travaux de Planification/Secrétaire d'Admini.	A/B2/B1	1	1	1	1	1

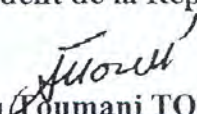
Chargés de programmes	Ingénieur d'Agriculture et du Génie Rural/Ingénieur des Constructions Civiles/ Professeur/ Administrateur Civil/Magistrat/Ingénieur Industries et des Mines/ Planificateur/ Inspec. Services Economiques/ Technicien Agriculture et du Génie Rural/ Technicien Constructions Civiles/ Contrôleur des Services Econo./ Technicien des Travaux de Planification/ Secrétaire d'Admin.	A/B2/B1	2	2	3	3	3
TOTAL GENERAL			56	56	63	63	63

ARTICLE 2 : Le présent décret abroge le Décret N°05-232/P-RM du 18 mai 2005 déterminant le cadre organique de la Direction Nationale du Génie Rural.

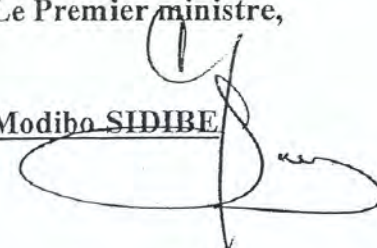
ARTICLE 3 : Le Ministre de l'Agriculture, le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 4 MAI 2009.

Le Président de la République,


Amadou Toumani TOURE

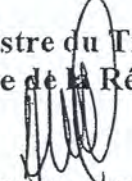
Le Premier ministre,


Modibo SIDIBE

Le Ministre de l'Agriculture,


Aghatam AG ALHASSANE

Le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat,


Abdoul Wahab BERTHE

Le Ministre de l'Economie et des Finances,


Sanoussi TOURE